



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E208259

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2027

ÉDITÉ LE 29/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/2020

Raison sociale : FOREZ KLIM

Forme juridique : SARL

15 CHEMIN DE LA BARRE
DEPUIS LE 22/12/2025
42110 FEURS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST ETIENNE

Téléphone : 06 40 99 07 26

Fax :

Siret : 881 946 065 00029

Portable : 06 40 99 07 26

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 8422282-001

E-mail : forez.klim@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

MAAF 142028279 S - MCE - 001

KLIMENTKO BAPTISTE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 142028279 S - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	27/01/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	27/01/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/01/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	27/01/2025
o Poêle ou insert bois	27/01/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2025
o Ventilation mécanique	27/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1